

SYNTHESE

Première partie

Le Première Partie du Rapport porte sur une analyse détaillée de la situation existante dans les 4 gouvernorats de la Région (Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana) pour ce qui concerne les infrastructures routières, ferroviaires, aériennes, les activités agricoles et de la pêche, les ressources humaines, le système scolaire, les institutions de formation professionnelle et un benchmarking.

Les ressources naturelles, qui pourraient faciliter une démarche de développement industriel régional, sont aussi prises en considération. Pour chaque gouvernorat, une attention particulière est notamment donnée à l'analyse du tissu industriel et de sa structure sectorielle. Cette analyse est accompagnée de plusieurs « Tableaux » incluant les plus récentes données statistiques disponibles.

Les points forts et les points faibles qui ressortent de ce diagnostic sont aussi présentés pour chacun des 4 gouvernorats.

Ce qui en résulte c'est une situation assez diversifiée où chaque gouvernorat a sa propre spécificité. Toutefois, l'ensemble du territoire régional est aussi caractérisé par des facteurs communs comme une forte présence de l'agriculture dans l'activité économique, un faible niveau d'industrialisation basé essentiellement sur la sous-traitance, des ressources humaines possédant des diplômes supérieurs et à la recherche d'emploi, des potentialités de croissance industrielle dans l'agroalimentaire, dans l'exploitation des carrières et dans les matériaux de construction.

Par conséquent, ces caractéristiques communes permettent d'approcher de manière efficace un développement industriel au niveau de l'ensemble de la région.

En passant, donc, de l'échelle de gouvernorat à l'échelle régionale, on note que le paysage industriel est composé de nombreuses petites filières dominées par cinq filières majeures : l'agroalimentaire, l'exploitation des carrières et la transformation des produits de carrières, les matériaux de construction, le textile habillement et le secteur du cuir et la chaussure.

Toutefois, ces deux derniers secteurs, bien qu'importants en termes de générateurs d'emplois, sont caractérisés par des entreprises opérant quasi exclusivement dans la sous-traitance et ne donnent pas de garanties réelles de développement industriel pour le Nord Ouest.

Par contre, l'agriculture qui est de bonne qualité, peut être encore développée. Elle dispose d'une abondante quantité d'eau grâce au climat et aux différents barrages. En plus, plusieurs carrières ainsi que d'importants gisements d'argiles et de matériaux de construction sont encore inexploités.

Parmi les points forts de la Région, il faut souligner un réseau routier axé sur la nouvelle AutoRoute qui relie Tunis – Oued zergua dont une partie est en voie d'achèvement, la présence d'un aéroport international à Tabarka, la disponibilité de zones industrielles dans plusieurs localités, la proximité logistique et historique de l'Algérie, une gestion rationnelle des écosystèmes et notamment le reboisement de la forêt, un réseau institutionnel attentif et sensible aux besoins des entreprises.

Quant aux points faibles du Nord Ouest consistent surtout dans une base industrielle faible, un marché très petit et un pouvoir d'achat fortement réduit, pas de tradition dans la gestion des affaires, une faiblesse de l'esprit entrepreneurial ainsi que des difficultés pour trouver des sources de financement de projets et finalement des freins d'ordre réglementaire, administratif et fiscal.

Ensuite, le Rapport présente des cas pertinents de développement industriel en Europe où des régions et des territoires ont réussi non seulement à démarrer et à concrétiser leurs propres processus d'industrialisation mais aussi à devenir des centres d'excellence reconnus à un niveau international.

Dans ce cadre, les cas des Districts Industriels Italiens de Montebelluna (chaussure sportive), Belluno-Cadore (lunetterie), et des Systèmes Productifs Locaux français de l'Horticole Var Méditerranée (fleurs séchées), Magelis (audiovisuel), Boulogne sur Mer (Produits aquatiques) sont présentés et analysés.

Seconde Partie

La Seconde Partie du Rapport présente les créneaux porteurs et les opportunités de création de nouvelles entreprises identifiées sur la base de l'analyse et du diagnostic mené dans la Première Partie du document. Un « Plan d'Action » pour le développement du Nord Ouest est aussi présenté avec beaucoup de détails.

Les secteurs considérés comme prioritaires pour le Nord Ouest sont les suivants : l'agroalimentaire, les carrières, les matériaux de construction. Pour chacun de ces secteurs, des créneaux et des niches ont été identifiés en faisant aussi une distinction entre ceux qui requièrent des activités à haute et à faible intensité de capitaux. Des « Tableaux » récapitulatifs mettant en évidence les activités économiques qui s'adaptent aux caractéristiques de chaque gouvernorat sont exposés.

En particulier, pour ce qui concerne les matériaux de construction, le rapport insiste sur la nécessité de s'orienter vers les matériaux et les technologies de construction pour bâtiments à haute efficacité énergétique qui, à cause du coût croissant de l'énergie, seront les plus demandés dans les années à venir.

Etant donné que les ressources naturelles du Nord Ouest ne constituent pas un vrai avantage comparatif de la région par rapport aux autres régions tunisiennes, il est recommandé de les exploiter avec une approche basée sur une vision unitaire et synergique du territoire régional aussi bien que sur la qualité poussée et la création de la valeur ajoutée offerte.

Le « Plan d'Action » proposé inclut des mesures à court terme, moyen terme, et long terme. Il est fondé sur les principes suivants :

- La nécessité d'une gestion commune et d'une coordination des politiques industrielles des 4 gouvernorats à travers un « Centre de Coordination des Politiques Industrielles du Nord Ouest » à créer / identifier;
- La création urgente d'emplois,
- La spécialisation du tissu industriel régional dans les secteurs prioritaires,
- La diversification des secteurs industriels à développer,
- L' « élargissement » des débouchés commerciaux du Nord Ouest.

Parmi les mesures à court terme (de 6 à 18 mois) que le rapport indique on peut citer :

- Une décision gouvernementale de faire du Nord Ouest un « Centre d'Excellence internationale de l'Agroalimentaire » ;
- Le démarrage de la procédure pour la création du « Centre de Coordination des Politiques Industrielles du Nord Ouest » ;
- La préparation des procédures pour la création de la filière de reconnaissance et qualification des produits agricoles et biologiques du Nord Ouest ;
- Le démarrage de la procédure pour la création des Centres Régionaux de Recherche sur l'amélioration des plantes, de la production de médicaments d'origine végétale et de l'utilisation industrielle de la biomasse ;
- La préparation d'une campagne de communication au niveau national et international sur les caractéristiques et potentialités du Nord Ouest.

Le « Plan d'Action » prévoit dans des mesures à moyen terme (de 18 à 36 mois) le démarrage du « Centre de Coordination des Politiques Industrielles du Nord Ouest » ainsi que les centres de recherche.

En même temps, le processus pour la création de filières de reconnaissance et de labellisation des produits du Nord Ouest devrait se terminer et la campagne de communication devrait démarrer. Toutefois, le rapport recommande fortement une nouvelle approche dans les actions de partenariat international. L'efficacité de cette approche permet une accélération du processus d'industrialisation régionale.

Les mesures à long terme (plus de 36 mois) prévues dans le « Plan d'action » portent notamment sur la création, dans le Nord Ouest, d'un Pôle Technologique de l'Agroalimentaire et d'un Pôle Technologique des matériaux de construction à haute efficacité énergétique.

La réalisation d'infrastructures facilitant le commerce et la communication entre les 4 gouvernorats, et l'Europe et l'Algérie.

La signature d'un accord de libre échange des produits industriels entre la Tunisie et l'Algérie est vivement recommandée.

Finalement, le Rapport insiste sur le fait que le développement du Nord Ouest ne peut pas être le résultat d'un processus spontané, au contraire, il demande une volonté politique claire et déterminée aussi bien que la mobilisation de ressources humaines et financières adéquates.